

Règlementation

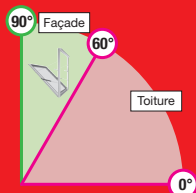
Historique

- 1811 Création de la B.S.P.P - Décret du 28/09/1811
- 1884 La Loi confie aux Maires la responsabilité des moyens de secours incendie
- 1948 Création de la Protection Civile
- 1955 Création des S.D.I.S. (Services Départementaux d'Incendie et de Secours)
- 1970 Premier règlement de sécurité pour l'habitation
- 1980 Arrêté concernant les E.R.P. (Etablissements Recevant du Public)
- 1986 Code de la construction et de l'habitation
- 1989 Règles APSAD R17 concernant les bâtiments industriels, modifiées en 2000
- 1990 L'AFNOR publie les normes SSI NF 61-930 et 31 (Dispositions générales), modifiées en 2001
- 1992 Code du travail: obligations des Maîtres d'Ouvrage, modifié en 1994 et 1995
- 1993 Normes S.S.I. deviennent obligatoires dans les E.R.P. à compter du 18/06/1993
- 1995 Instruction Technique n°263 concernant les Atriums
- 2002 Arrêté 1510 concernant les entrepôts couverts
- 2004 Instruction Technique n°246 concernant les E.R.P
- 2007 Entrée en vigueur de la norme européenne EN 12101-2

(fin de période de transition au 31/12/2006)

Principaux documents de référence

- Instruction technique n°246
- Code du travail
- Les bâtiments d'habitation
- Règle R17 APSAD
- Instruction Technique n°263
- Entrepôts couverts relevant de la rubrique 1510
- Normes NF S 61-930 à 61-940
- Norme NFS 61-932



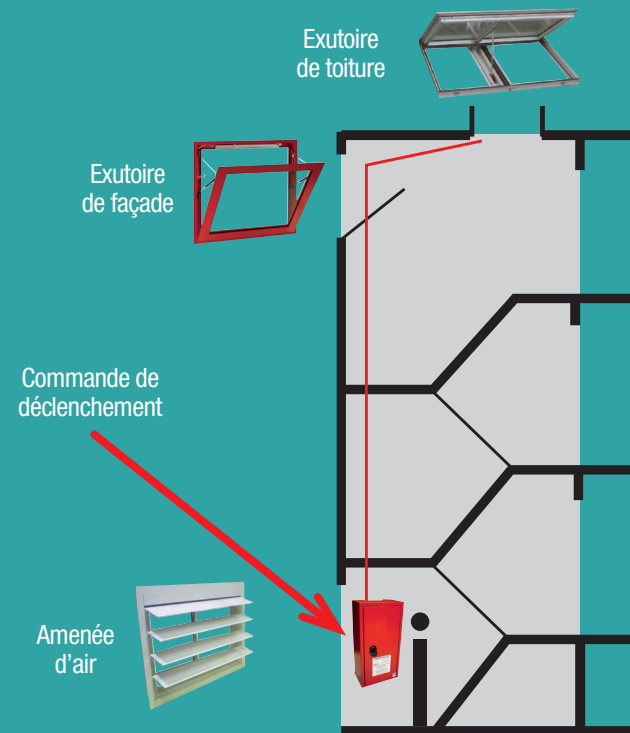
En toiture ou en façade, les appareils ne sont pas les mêmes ; les P.V. de conformité ont des limites d'application.

Asservissements autorisés

	LOCAUX D'HABITATION		
	Mécanique	Pneumatique	Électrique
1 ^{ère} famille : R+1	pas d'obligation de désenfumage		
2 ^{ème} famille : > R+1 >/= R+3	X	X	X
3 ^{ème} famille : R+7 max et 4 ^{ème} famille		X	X

Pensez-y !

Un système de **désenfumage électrique** confère, en plus de sa fonction de sécurité incendie, un **agrément de confort** parce qu'il permet d'**aérer régulièrement le bâtiment**.



Calcul de la surface utile d'évacuation Aa (SUE)

Exemple pour un local < 1.000 m² : salle polyvalente de 785 m² au sol

$$Aa = 785 \text{ m}^2 \times 1/200^\circ = 3,925 \text{ m}^2$$

=> Châssis DENFC type Exubaie V2 O/F Souchiez-Boullet de dimensions hors tout 1200 (L) x 1400 (H), proposant une surface utile de désenfumage de 0,73 m² :

$$3,925 \text{ m}^2 / 0,73 \text{ m}^2 = 5,38 ; \text{ soit } \underline{6 \text{ appareils}}$$

